



# RÈGLEMENT DES ETUDES CHORÉGRAPHIQUES 2020/2021

## DANSE CLASSIQUE, JAZZ OU CONTEMPORAINE

### PRÉ-CYCLE

EVEIL GESTUEL (SANS ORIENTATION VERS UN STYLE PARTICULIER)

Pour les enfants de grande section de maternelle

Durée 45 minutes

INITIATION (SANS ORIENTATION VERS UN STYLE PARTICULIER)

Pour les enfants de Cours Préparatoire

Durée 45 minutes ou 1 heure

INITIATION À LA DANSE CLASSIQUE, JAZZ ET CONTEMPORAINE

Pour les enfants de CE1

Durée 1 heure

### CURSUS

A partir du CE, sans limite d'âge supérieure

	Classique et/ou jazz	Pointes
<b>Cycle I</b> Niveau 1 à 4	<b>2 cours</b> Durée : de 1h à 1h30 (chaque cours)	
<b>Cycle II</b> Niveau 1 à 4	<b>2 cours</b> Durée : de 1h30 à 2h (chaque cours)	<b>1 cours</b> Durée : 1 heure

NB Le cours de pointe n'est accessible qu'aux élèves de second cycle suivant 2 autres cours

Une évaluation continue est menée tout au long du cycle. Une évaluation devant jury est faite régulièrement, et dans tous les cas en fin de cycle.

En Cycle I, il est conseillé de suivre un 3<sup>ème</sup> cours dans une **discipline complémentaire** (jazz ou classique)  
En Cycle II, il est conseillé de suivre un 4<sup>ème</sup> cours dans une **discipline complémentaire**

Possibilité, sur **dérogation d'une année**, de ne suivre qu'un seul cours hebdomadaire.

Ce règlement des études ne s'applique pas aux **élèves adultes**.